

Programme de doctorat en service social Faculté des sciences sociales

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Sandra Juneau

Le 22 septembre 2017 à 14h00

Local 3470 (salle du conseil de la Faculté des sciences sociales)
Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval

« La construction sociale de la « cyberdépendance » au Canada et au Québec »

Membres du jury:

Mme Joane Martel	Professeure et directrice de thèse École de service social Université Laval, Québec
M. Michel Dorais	Professeur École de service social Université Laval, Québec
M. Stéphane Leman-Langlois	Professeur École de service social Université Laval, Québec
Mme Sylvia Kairouz	Professeure et examinatrice externe Département de sociologie et d'anthropologie Université Concordia

La soutenance sera sous la présidence de Madame Claudine Parent, professeure à l'École de service social, Université Laval.

(Résumé de la thèse à la page suivante)

RÉSUMÉ

La construction sociale de la « cyberdépendance » au Canada et au Québec

Depuis plus de vingt ans, nombre d'acteurs sociaux revendiquent l'existence de la « cyberdépendance » comme nouvelle forme potentielle de « dépendance ». Or, l'idée de lier Internet et dépendance divise les différents experts au sein de différentes sphères d'influence (psychiatrie, médecine, psychologie, etc.), et ce, partout dans le monde. De telles divisions ont cours également au Canada et au Québec. L'enjeu est suffisamment important pour que les acteurs sociaux québécois et canadiens se mobilisent afin de définir, de formuler et d'imposer leurs revendications. Privilégiant une lentille constructiviste, nous avons cherché à documenter l'émergence de la « cyberdépendance » en tant que problème public au Canada et au Québec en examinant, plus particulièrement, les rôles joués par différents acteurs sociaux dont les luttes visent à mobiliser l'attention publique dans différentes arènes publiques pour obtenir la reconnaissance officielle de leur version du « problème ». Plus spécifiquement, nous avons tenté de répondre aux deux objectifs spécifiques suivants : 1) mettre en lumière les discours et les pratiques qui participent à la construction sociale de la « cyberdépendance » et 2) mettre en exergue le poids des différents acteurs au sein des arènes scientifique, psychosociale et médiatique. Une analyse qualitative de plus de deux mille documents écrits, audios ou audiovisuels anglophones et francophones a permis de documenter des confrontations discursives se déroulant simultanément et s'entrecroisant inévitablement dans les arènes publiques scientifique, psychosociale et médiatique.

Les analyses ont mis en exergue qu'à partir d'une simple présomption sans réel fondement, toute une construction discursive et professionnelle pouvait s'échafauder autour du concept de la « cyberdépendance ». Qui plus est, différents groupes d'acteurs sociaux continuent de débattre d'un problème qu'ils ont bâti de toutes pièces et pour lequel les chances de devenir dépendant semblent presque nulles aux yeux de plusieurs. Leur persévérance dans ce processus de construction sociale témoigne de la présence d'enjeux suffisamment cruciaux pour les inciter à poursuivre leur chasse aux « cyberdépendants ». Cette chasse permet — au terme d'argumentations, de répétitions, d'approbations par les pairs et de récupérations médiatiques — de convaincre de l'existence objective de la « cyberdépendance », à un point tel que nous avons retracé des activités définitionnelles liées à la problématisation sociale de la « cyberdépendance », à sa structure identitaire, à ses causes et à ses conséquences ainsi que la création de stratégies d'intervention sociale s'inscrivant dans un continuum de soins et de services reconnu en matière de santé publique. Nous souhaitons également documenter le rôle des travailleurs sociaux dans ce processus de construction sociale, car depuis plusieurs décennies, le champ des dépendances s'inscrit dans la tradition du service social. Souvent considérés comme des « experts » du fonctionnement social, les travailleurs sociaux ont été parmi les premiers acteurs sociaux à intervenir dans le traitement et la prévention des problèmes estimés être reliés à l'alcool, aux drogues et au jeu pathologique. Or, au terme de nos analyses, nous avons souligné qu'ils n'ont pas réussi à se démarquer des autres professionnels afin de capter l'attention publique, voire gouvernementale. Certaines de nos analyses laissent plutôt entrevoir qu'ils se retrouveraient en périphérie de certains autres corps professionnels tels que les psychologues, les médecins et les psychiatres qui participent plus activement à la construction sociale de la « cyberdépendance » et qui parviennent davantage à imposer leurs visions (habituellement biomédicales) de la « cyberdépendance ». Notons que les défenseurs de cette nouvelle « pathologie » continuent de militer pour que la « cyberdépendance » soit reconnue comme entité universelle dans une prochaine version révisée du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM).